

BACHELIER EN ASSURANCES : PLAN D'ACTIONS ACTUALISE

Degré de priorité

*** Priorité haute

** Priorité moyenne

* Priorité basse

AXE 1 : Mise en oeuvre par l'établissement d'une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

OBJECTIF 1 : Impliquer les différentes parties prenantes (personnel, étudiants) dans la mise en oeuvre du plan stratégique de l'EPFC

N°	Description de l'action	Degré de priorité (***/**/*)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
1.1.1	Organiser la constitution d'une délégation étudiante	**	Direction pédagogique en collaboration avec la cellule <i>Coordination pédagogique</i> de l'établissement	sept-19	Les besoins des étudiants sont mieux pris en compte au sein des différentes instances décisionnelles de l'établissement.	FAI 1.1.1
1.1.2	Organiser davantage de réunions pédagogiques	**	Direction pédagogique	oct-18	La coordination pédagogique est renforcée, l'intégration des nouveaux chargés de cours est facilitée et le personnel enseignant est impliqué dans la mise en oeuvre du plan stratégique de l'établissement	FAI 1.1.2
1.1.3	Mettre en oeuvre une démarche réflexive visant à l'élection de valeurs-clés, spécifiques et fédératrices qui feront, dans un second temps, l'objet d'une stratégie de communication tant interne qu'externe	***	Conseil de direction	déjà réalisée	Des valeurs-clés spécifiques, fédératrices et connues de toutes les parties prenantes	FAI 1.1.3

OBJECTIF 2 : Poursuivre la politique de gestion de la qualité initiée par l'établissement						
1.2.1	Poursuivre la coordination pédagogique entre les différents directions pédagogiques	***	Direction générale et directions pédagogiques	en cours (à pérenniser)	Faciliter la mise en oeuvre d'actions d'amélioration transversale	FAI 1.2.1
1.2.2	Mettre en exergue les actions d'amélioration transversale à partir des résultats des différents audits qualité	***	Responsable qualité / coordonnateur qualité	en cours (à pérenniser)	Implémenter les actions d'amélioration transversale dans les cursus d'enseignement supérieur de l'établissement	FAI 1.2.2
1.2.3	Mettre en place des indicateurs d'évaluation (indicateurs fonctionnels, indicateurs de résultats)	**	Direction pédagogique	en cours (à pérenniser)	Mesurer l'impact des actions menées	FAI 1.2.3
OBJECTIF 3 : Mettre en place des outils de pilotage du programme						
1.3.1	Implémenter un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants	***	Conseil de direction	juin-20	Le processus d'amélioration des enseignements intègre l'avis des étudiants.	FAI 1.3.1
OBJECTIF 4 : Améliorer les mécanismes de communication interne						
1.4.1	Instaurer une alimentation systématique de la plateforme pédagogique Moodle en contenus par les chargés de cours	**	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	juin-18	L'accès des étudiants aux ressources pédagogiques est facilité	FAI 1.4.1
1.4.2	Mettre en ligne sur les valves de la plateforme pédagogique Moodle les résultats aux épreuves finales et les formulaires de prise de rendez-vous "réinscriptions"	***	Secrétariat pédagogique	déjà réalisée	L'accès des étudiants à leurs résultats et au processus de réinscription est facilité	FAI 1.4.2
1.4.3	Elaborer et publier sur l'extranet un "Welcome pack" fournissant aux chargés de cours tant des informations administratives liées à leur carrière que des informations d'ordre organisationnel (prise des présences, reproduction des supports de cours,...)	*	Conseil de direction	juin-19	L'intégration des nouveaux chargés de cours est facilitée	FAI 1.4.3
1.4.4	Organiser des séances d'information préalables à la rentrée académique afin de renforcer la communication relative aux mécanismes tels que le schéma de capitalisation, le statut des unités d'enseignement déterminantes et leur contribution dans la détermination de la mention finale, la valorisation des acquis de l'expérience,...	***	Direction pédagogique	en cours (à pérenniser)	L'intégration des nouveaux étudiants est facilitée.	FAI 1.4.4
1.4.5	Créer sur la plateforme Moodle un espace collaboratif pour les chargés de cours.	***	Direction pédagogique en collaboration avec le département Informatique	déjà réalisée	Entraide et communication entre chargés de cours favorisées.	FAI 1.4.5

AXE 2 : Poursuivre le développement d'une politique visant à s'assurer de la pertinence du programme proposé
OBJECTIF 1 : Continuer à offrir un programme de formation en adéquation avec les attentes du monde professionnel

N°	Description de l'action	Degré de priorité (*/**/***)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
2.1.1	Actualiser le dossier pédagogique de la section en veillant à intégrer les dernières évolutions du métier tels que les risques émergents, les risques industriels, les risques spéciaux et la digitalisation des pratiques professionnelles	***	Conseil général de l'EPS	en cours	Le programme proposé prend en compte les enjeux futurs	FAI 2.1.1
2.1.2	Maintenir les liens avec les organismes officiels ou les instances professionnelles du monde de l'assurance	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	en cours (à pérenniser)	Etre informé des dernières évolutions utiles pour le marché de l'emploi Fixer les éventuelles réorientations du programme dispensé à l'EPFC.	FAI 2.1.2
2.1.3	Exploiter les rapports de visite sur les lieux de stage établis par les coordinateurs de stage EPFC ainsi que les rapports d'évaluation de stage établis par les maîtres de stage	**	Direction pédagogique	juin-18	Pouvoir identifier les forces et les faiblesses du programme mis en oeuvre au sein du bachelier en informatique.	FAI 2.1.3
2.1.4	Organiser à l'attention des étudiants des conférences dont les thématiques sont axées sur les enjeux de la profession (min 1 conférence/an)	**	Direction pédagogique	janv-19	Sensibiliser les étudiants aux enjeux de leur future profession.	FAI 2.1.4
2.1.5	Accroître l'offre de stages en multipliant les contacts avec les entreprises	**	Direction pédagogique en collaboration avec les coordinateurs de stage	oct-18	Alimenter la base de données répertoriant les lieux de stage. Pouvoir accroître et diversifier l'offre de stages pour que cette dernière soit représentative du marché de l'emploi.	FAI 2.1.5

OBJECTIF 2 : Améliorer la communication externe

2.2.1	Organiser une journée portes-ouvertes dans l'établissement	*	Directions pédagogiques en collaboration avec le département Communication	mars-19	La visibilité des cursus organisés à l'EPFC est renforcée. Les futurs étudiants peuvent découvrir leur futur cadre d'études.	FAI 2.2.1
2.2.2	Envoyer une note concise d'information à destination des départements des ressources humaines des compagnies d'assurances et des courtiers, ainsi que vers FEPRABEL et ASSURALIA, et ce, afin de renforcer la visibilité du diplôme auprès des acteurs du secteur professionnel	**	Direction pédagogique en collaboration avec le secrétariat pédagogique	avr-18	La visibilité du cursus <i>Bachelier en Assurances</i> est renforcée auprès des acteurs du secteur	FAI 2.2.2

OBJECTIF 3 : Faciliter l'intégration sur le marché de l'emploi						
2.3.1	Solliciter des acteurs du secteur professionnel pour qu'ils s'expriment sur leurs attentes. (1 séance/an)	*	Direction pédagogique	févr-19	Avoir des étudiants conscients des exigences de leur future profession.	FAI 2.3.1
2.3.2	Convier des anciens diplômés pour qu'ils apportent un témoignage tant sur leur trajectoire de formation au sein de l'EPFC que sur leur parcours d'intégration professionnelle (1 séance/an)	*	Direction pédagogique	févr-19	Les étudiants ont une vision plus claire des débouchés professionnels du bachelier en assurances. Le parcours des anciens diplômés est valorisé.	FAI 2.3.2
2.3.3	Mettre en place un site "Alumni", point de ralliement des anciens diplômés et pierre angulaire pour tisser un réseau d'entraide et d'échanges.	*	Direction pédagogique	févr-19	Premier pas vers la création d'un futur réseau de diplômés EPFC.	FAI 2.3.3
2.3.4	Organiser une cérémonie de remise de diplômes en y invitant les anciens diplômés et des représentants d'entreprises du secteur	*	Direction pédagogique	oct-19	Créer un sentiment d'appartenance au futur réseau EPFC	FAI 2.3.4
2.3.5	Organiser une cérémonie de remise de diplômes en y invitant les anciens diplômés et des représentants d'entreprises du secteur	*	Direction pédagogique	oct-19	Créer un sentiment d'appartenance au futur réseau EPFC	FAI 2.3.5
OBJECTIF 4 : Favoriser la flexibilité des parcours d'étudiants						
2.4.1	Diffuser l'information relative aux passerelles permettant d'accéder à des masters	*	Direction pédagogique en collaboration avec le secrétariat pédagogique	Echéance conditionnée par la clôture des travaux de l'ARES	Faciliter la poursuite des études dans l'enseignement supérieur	FAI 2.4.1
2.4.2	Diffuser de l'information relativement aux formations complémentaires dispensées par des académies et reconnues par le secteur professionnelle	*	Direction pédagogique en collaboration avec le secrétariat pédagogique	juin-18	Faciliter la spécialisation des étudiants	FAI 2.4.2
2.4.3	Entreprendre des démarches auprès de la FSMA pour obtenir la certification PCP	***	Direction pédagogique en collaboration avec le secrétariat pédagogique	juin-18	Favoriser l'employabilité	FAI 2.4.3

AXE 3 : Poursuivre le développement d'une politique visant à assurer la cohérence interne du programme

OBJECTIF 1 : Communiquer de manière transparente et précise sur les acquis d'apprentissage du programme

N°	Description de l'action	Degré de priorité (*/**/***)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
3.1.1	Elaborer une grille d'évaluation - où chaque acquis d'apprentissage est décliné en sous-objectifs - pour chaque UE déterminante	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	déjà réalisée	Les étudiants sont informés des acquis d'apprentissage visés	FAI 3.1.1
3.1.2	Elaborer une grille d'évaluation - où chaque acquis d'apprentissage est décliné en sous-objectifs - pour chaque UE non déterminante	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	juin-18	Les étudiants sont informés des acquis d'apprentissage visés	FAI 3.1.2

OBJECTIF 2 : Améliorer les activités d'apprentissage en vue d'atteindre les acquis d'apprentissage visés

3.2.1	Mettre en place des séances préparatoires à la défense orale de l'épreuve intégrée	***	Chargés de cours encadrant l'épreuve intégrée	déjà réalisé	Les étudiants sont préparés à la défense de leur travail	FAI 3.2.1
3.2.2	Renforcer le développement des aptitudes communicationnelles par une multiplication des stratégies déjà développées au sein de certaines UE	**	Equipe pédagogique	en cours (à pérenniser)	Promouvoir l'acquisition de compétences communicationnelles	FAI 3.2.2
3.2.3	Redéfinir les attentes pour réussir l'épreuve intégrée	***	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	mai-18	L'étudiant fait preuve de davantage d'autonomie et d'analyse critique / satisfaire aux exigences du niveau 6 du cadre des certifications	FAI 3.2.3
3.2.4	Veiller à ce que les activités d'apprentissage favorisent l'acquisition de compétences analytiques et l'émergence d'un esprit critique	***	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	mai-18	Favoriser l'employabilité sur le long terme / satisfaire aux exigences du niveau 6 du cadre des certifications	FAI 3.2.4

OBJECTIF 3 : Améliorer l'évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

3.3.1	Veiller à ce que toutes les épreuves d'évaluation mesurent les compétences analytiques et méthodologiques attendues	***	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	juin-18	Favoriser l'employabilité sur le long terme / satisfaire aux exigences du niveau 6 du cadre des certifications	FAI 3.3.1
-------	---	-----	---	---------	--	-----------

AXE 4 : Promouvoir un environnement et une qualité d'enseignement propices à la réussite
OBJECTIF 1 : Favoriser le bien-être des parties prenantes (chargés de cours, étudiants)

N°	Description de l'action	Degré de priorité (*/**/***)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
4.1.1	Installer un réseau WIFI dont l'étendue est cantonnée à certaines zones	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	L'espace Etudiants est pourvu d'une connexion internet sans fil	FAI 4.1.1
4.1.2	Créer un espace "Etudiants" comprenant d'une part une zone destinée à l'étude individuelle et, d'autre part, une zone destinée au travail collaboratif	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	L'étude ainsi que le travail collaboratif sont favorisés.	FAI 4.1.2
4.1.3	Mettre à la disposition des chargés de cours un espace commun multifonctionnel (cafétaria, espace de détente, espace de travail)	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	Les interactions entre les chargés de cours et le travail collaboratif sont favorisés.	FAI 4.1.3
4.1.4	Améliorer l'ergonomie et la convivialité de la plateforme en fonction des priorités révélées par l'enquête menée sur l'usage de la plateforme Moodle (cf.action 4.2.1 et 4.2.2)	**	Département informatique	juin-20	Avoir une plateforme Moodle "customisée" sur base des besoins et des attentes de ses usagers	FAI 4.1.4

OBJECTIF 2 : Evaluer les outils mis à disposition des parties prenantes

4.2.1	Réaliser auprès des étudiants une enquête sur la plateforme pédagogique Moodle afin de mesurer d'une part la fréquence d'utilisation et, d'autre part, recueillir leur avis tant sur les fonctionnalités actuelles que sur les fonctionnalités attendues	**	Toutes les directions pédagogiques en collaboration avec le département Qualité	juin-19	La fréquence d'utilisation est connue. Les avis des étudiants sont connus pour pouvoir établir un plan de configuration des fonctionnalités de la plateforme.	FAI 4.2.1
4.2.2	Réaliser auprès des chargés de cours une enquête sur la plateforme pédagogique Moodle afin de mesurer d'une part la fréquence d'utilisation et, d'autre part, recueillir leur avis tant sur les fonctionnalités actuelles que sur les fonctionnalités attendues	**	Toutes les directions pédagogiques en collaboration avec le département Qualité	juin-18	La fréquence d'utilisation est connue. Les avis des chargés de cours sont connus pour pouvoir établir un plan de configuration des fonctionnalités de la plateforme.	FAI 4.2.2

OBJECTIF 3 : Accompagner l'étudiant vers la réussite						
4.3.1	Engager un responsable de l'aide à la réussite	***	Conseil de direction	déc-17	Pouvoir définir une stratégie globale d'aide à la réussite. Pouvoir piloter les projets d'aide à la réussite au sein de l'établissement.	FAI 4.3.1
4.3.2	Procéder à une analyse des besoins en termes d'aide à la réussite	***	Responsable de l'aide à la réussite	juin-18	Avoir une liste priorisée des besoins en termes d'aide à la réussite.	FAI 4.3.2
4.3.3	Répondre aux besoins identifiés en planifiant des projets d'aide à la réussite coordonnés et adaptés	***	Responsable de l'aide à la réussite en collaboration avec les directions pédagogiques	juin-18	Des projets d'aide à la réussite coordonnés et adaptés sont mis en oeuvre. Le taux de réussite est en hausse.	FAI 4.3.3